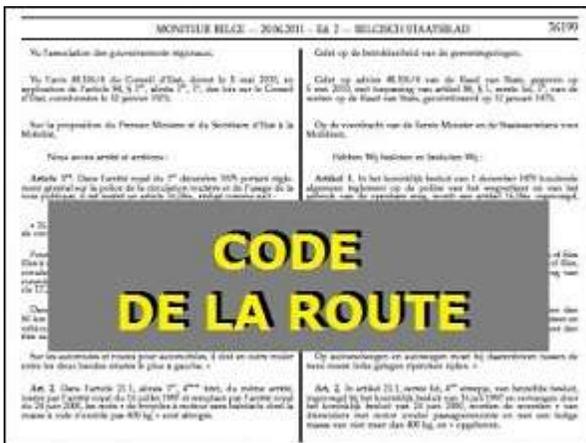


## 7. LES USAGERS DE LA ROUTE

# LES PIÉTONS

## LES USAGERS DE LA ROUTE

### 1. Qui sont les usagers de la route ?



Selon le code de la route, le terme « usager » désigne **toute personne** qui utilise la voie publique.

Il s'agit donc de personnes. Un animal comme un cheval ou un chien ou un objet tel qu'un vélo ou une voiture ne sont pas des usagers de la route.

Les usagers sont donc:

- les **piétons**,
- les **conducteurs de véhicules**.

## LES PIÉTONS

### 1. Qui sont les piétons ?



Un **piéton** est une **personne** qui se déplace à pied sur la **voie publique**.

Ce piéton doit marcher sur le trottoir, sur le sentier ou sur l'accotement.

S'il n'y a pas de trottoir ou d'accotement, il peut marcher sur la piste cyclable (de préférence), ou sur la chaussée.



Les personnes qui poussent un caddie ou une brouette sont des piétons, tout comme celles qui se déplacent en chaise roulante ou avec un engin de déplacement et ne dépassent pas l'allure du pas.



**Quelqu'un qui pousse un cyclomoteur est aussi un piéton.** Dans cet exemple cette personne devrait se déplacer sur le trottoir.



**Un cavalier ou une personne qui accompagne un cheval, n'est pas un piéton, mais un conducteur.**

## UN PASSAGE POUR PIÉTONS

### 1. Les signaux :



Quand il existe un passage pour piétons à **une distance de moins de 30 mètres**, les piétons sont tenus de l'emprunter.

**Le signal de danger rouge se trouve à environ 150 mètres** en deçà du passage pour piétons. **Le signal d'indication bleu se trouve à proximité du passage** pour piétons, comme vous pouvez le voir sur l'image.

## 2. Trois points à retenir :



### a. Priorité :

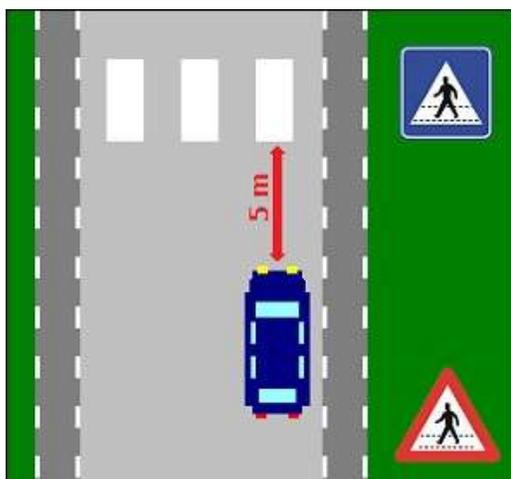
**(Tuyau)** Les piétons qui marchent sur **le passage pour piétons**, ou ont **l'intention de l'emprunter**, ont toujours priorité. Roulez donc avec prudence lorsque vous approchez un passage pour piétons.



### b. Dépasser :

**(Tuyau)** Vous ne pouvez jamais dépasser par la gauche une voiture qui ralentit ou s'arrête avant un passage pour piétons.

Ce que fait le conducteur de la voiture grise dans cet exemple, est donc une infraction grave.



### c. S'arrêter et stationner :

**(Tuyau)** Vous ne pouvez ni vous arrêter ni stationner sur la chaussée, **sur** ou jusque **5 mètres en deçà** du passage pour piétons, ne serait-ce que pour laisser monter ou descendre un passager de votre véhicule.

Ceci est d'ailleurs également interdit pour un passage pour cyclistes et cyclomoteurs à deux roues.

Au-delà d'un passage pour piétons, vous pouvez vous arrêter et stationner (sauf si un panneau de signalisation l'interdit).

## EN ABSENCE DE PASSAGE POUR PIÉTONS

### 1. Priorité :



Un piéton qui veut traverser la chaussée à un endroit **où il n'y a pas de passage pour piétons**, doit céder le passage.

Cependant mieux vaut toujours être prudent.

## LES PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE

PANNEAUX	CATÉGORIE	SIGNIFICATION
	Signal d'interdiction	Endroit spécialement fréquenté par des enfants.
	Signal d'interdiction	Accès interdit aux piétons.
	Signal d'indication	Passage pour piétons.
	Signal de danger	Passage pour piétons.



Signal  
d'obligation

Partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, des bicyclettes et des cyclomoteurs à deux roues classe A.



Signal  
d'obligation

Partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons et des cyclistes.

---

## 15 EXERCICES

Sur notre site Permis De Conduire Online ([www.permisdeconduire-online.be](http://www.permisdeconduire-online.be)), vous trouverez 15 exercices concernant cette partie de la théorie.

Effectuez ces exercices avant de commencer la partie 8.